



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MARDI 2 MAI 2023 À 19H00 – SALLE DE L'AIGLON, AIGLE

Présidence : M. Marc Buntschu
Procès-verbal : Mme Zorica Vukojevic

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations, liste des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2021
3. Présentation du rapport de gestion 2022
4. Présentation des comptes au 31 décembre 2022
5. Rapport de l'organe de contrôle
6. Décharge au Comité Directeur et approbation des comptes
 - Rapport de gestion 2022
 - Comptes 2022
7. Désignation de l'organe de contrôle
8. Cotisations 2023
9. Présentation de la nouvelle Direction
10. Election du Président
11. Divers et propositions individuelles

Le Président M. Buntschu ouvre l'Assemblée générale ordinaire de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses à 19h10. Il remercie et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ainsi qu'aux autorités politiques et aux partenaires touristiques. Une minute de silence est observée à la mémoire de M. Alain Bassang, municipal du tourisme de la commune d'Yvorne et membre du Comité Directeur qui nous a quitté subitement le samedi 15 avril 2023.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée selon les statuts, par une convocation individuelle à tous les membres, datée du 6 avril 2023. Quant au rapport de gestion, celui-ci a été mis en ligne sur les sites Internet le 25 juin et distribué à l'entrée de la salle.

1. SALUTATIONS, LISTE DES PRESENCES

La liste des présences a été signée à l'entrée. Nous comptabilisons 28 membres présents ou représentés, dont 25 ont droit de vote et 15 invités.

Plusieurs personnes se sont excusées, mais ne seront pas citées.

M. Buntschu salue en particulier les représentants des Municipalités membres. Il rappelle que selon les statuts, les décisions doivent se prendre à la double majorité des membres et des 3 communes d'Aigle, de Leysin et d'Ormont-Dessous.

Toujours selon les statuts, deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Alain Emery et Pierre-Alain Dubois. L'Assemblée peut dès lors délibérer valablement.

Le Président présente l'ordre du jour aux membres. Ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021

Selon les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée était disponible en ligne. La lecture de celui-ci n'est pas souhaitée et l'Assemblée l'approuve à l'unanimité des personnes présentes. Son auteure est remerciée.

3. PRESENTATION DU RAPPORT DE GESTION 2022

M. Buntschu débute la présentation du rapport en donnant la parole à M. Pascal Brugger, directeur ad intérim puis présente les informations relatives aux différents secteurs de l'Association. Les comptes sont présentés par M. Marc-Frédéric Ott, Vice-Président.

M. Brugger informe qu'il a dû prendre ce poste dans une situation de crise. Il relève que le tourisme est actuellement en pleine mutation, que les canaux de distribution se multiplient mais que les gens souhaitent tout de même garder le contact. Malgré que nous avons le digital à disposition dont nous devons nous servir, nous devons voir et connaître le client pour proposer un produit de qualité. Il souhaite longue vie à l'ATALC et se réjouit de voir l'évolution ces prochaines années.

Accueil-information

Tout d'abord, M. Buntschu présente le personnel de l'Association et excuse les absents. Mme Susanne Giobellina, qui occupait le poste de comptable depuis près de 18 ans, a pris sa retraite le 30 avril dernier. Elle a été remplacée par Mme Cyrielle Roussy qui a pris ses fonctions de comptable au sein de l'ATALC au 1^{er} mars 2023.

Nos équipes d'accueil continuent à réaliser un important travail d'information dans les trois offices du tourisme de notre axe. C'est une équipe soudée et compétente qui assure une présence, à la base, de plus de 9200 heures par an. Le service très apprécié comprend à Leysin, l'accueil du centre sportif de la piscine et la gestion des cartes journalières CFF, au Col des Mosses la gestion du service postal et la centrale de réservation et à Aigle la gestion du Quart d'Heure, l'accueil Espace Graffenried et la billetterie pour certains événements.

En 2022, l'ensemble de nos plans de randonnées estivales et hivernales a été mis à jour, ainsi que des plans de parcours à vélo et VTT. Deux nouvelles brochures ont vu le jour : la première est la brochure activités sportives et culturelles, créée afin de lister les nombreux cours de sports et loisirs proposés à Leysin. La seconde a été créée suite aux nombreuses demandes de groupes, il s'agit de la brochure activités et hébergements pour groupes.

Réservation & offres

L'objectif 2022 a été la création et la mise en place d'un site Internet commun, où se trouve désormais l'ensemble de nos points d'intérêts touristiques et les offres de nos principaux partenaires, vendables en ligne. A la suite de la migration de la plateforme de réservation sur www.alpesvaudoises.ch en juillet, les réservations se sont faites principalement en ligne.

Comme chaque année, l'ATALC a mis en place des offres en partenariat avec divers acteurs touristiques. Les statistiques le montrent, les offres hivernales sportives ont globalement reçu un accueil très positif.

Marketing

Après 2 années dans un climat instable, le tourisme a retrouvé son souffle et nous avons pu partir à la conquête de notre clientèle avec encore plus d'assurance et de créativité.

Les membres du personnel des trois axes se sont régulièrement réunis jusqu'à l'automne afin de piloter les projets de campagnes marketing Alpes vaudoises. L'été 2022 aura été celui des thèmes Aventures, Repas avec vue et Lieux insolites. Les Alpes vaudoises sont présentes sur différentes plateformes sociales, où est diffusé son contenu propre ainsi que celui créé par les trois axes.

Le nouveau site internet permet désormais de fidéliser la clientèle grâce à un accès dans le but de contribuer à l'optimisation du ciblage des campagnes marketing.

En 2022, l'ATALC a développé sa communauté digitale en concentrant les efforts sur les comptes Instagram des trois destinations. Des partenariats d'influence ont permis d'acquérir de nombreux followers de grandes agglomérations telles que Genève, Lausanne et Bâle. Le contenu organique a permis de faire circuler les informations importantes, l'agenda des animations & événements, inspirer notre communauté et mettre en lumière les activités, les points d'intérêts et le patrimoine de nos destinations.

Une campagne digitale sous forme de bannières a eu lieu sur le site web du journal Le nouvelliste, et des affichages digitaux sur des écrans placés stratégiquement dans des lieux de passages fréquents à Lausanne ont pris place.

Des affiches formats A3 ont régulièrement été créées pour divers événements et animations et appliquées dans les zones d'affichages libre des destinations.

La campagne imprimée la plus conséquente s'est déployée en format F12 dans les gares CFF de Lausanne et Genève pour la promotion de nos activités hivernales, ainsi que dans les gares de Berne et Zürich dans sa version allemande.

Tout au long de l'année, nous avons rédigé et mis en page les flyers relatifs aux offres, animations et événement que nous avons (co)organisés. Des communiqués de presse annonçant les événements majeurs ont été transmis à nos carnets d'adresses.

Nous avons renouvelé le merchandising brandé ATALC en donnant une attention particulière à la durabilité. L'ATALC a soutenu, en collaboration avec GSL, des athlètes représentants la palette des sports proposés à Leysin.

Manifestations & animations

En 2022, ce fut enfin le retour des événements et des animations sans contraintes sanitaires et sans limitation du nombre de personnes participants.

Et le succès fut au rendez-vous, puisqu'au total dans nos trois destinations, pas moins de 2'300 personnes ont pris part à nos animations et nous avons accueilli quelques événements marquants, comme :

- Les championnats du monde junior FIS park & pipe,
- Les championnats suisses de VTT de cross-country à Leysin
- La meule à charbon au Sépey
- Le Tour de France à Aigle et au Col des Mosses
- Ailyos Art & Nature à Aigle, Leysin et les Mosses
- Le Village Alpin du Goût à Leysin
- Le Marché de Noël à Aigle

4. PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

M. Ott prend la parole pour présenter les comptes de l'exercice 2022. Afin de simplifier leur lecture et pour en faciliter la compréhension, il donne les informations suivantes :

- C'est le 13^e exercice complet de l'Association Touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses
- La validation du budget est de la compétence du Comité Directeur

Il tient à relever que nous avons présenté un budget équilibré, que les finances sont tenues de manière professionnelle et extrêmement serré sans marge de manœuvre. Il donne quelques explications :

- Le compte des animations-manifestations concerne une entrée et une sortie directe par rapport aux événements qui ont été organisés
- Au niveau du compte de promotion et prospection, le montant est un peu plus élevé en raison des coûts du nouveau site Internet
- Pour la partie accueil-info, les balisages d'itinéraires touristiques ont été refaits à Aigle.
- La différence des charges du personnel est attribuée à la formation de Cyrielle Roussy.
- Au niveau des actifs transitoires, les pertes de gains et le Marché de Noël sont arrivés après.
- Concernant les passifs de régularisation, la différence est due à la provision du changement du parc informatique.

Pour conclure, nous bouclons l'exercice avec un bénéfice de CHF 1'584.11.

Pour toutes questions supplémentaires, les membres sont priés de prendre contact avec les personnes de l'ATALC en charges des finances.

Aucun complément d'information n'est souhaité par l'Assemblée.

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

La lecture du rapport de l'organe de contrôle est faite par M. Grégoire André, vérificateur et représentant d'Ofico, Société Fiduciaire.

Selon leur appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Ofico recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes annuels.

6. DECHARGE AU COMITE DE DIRECTION ET APPROBATION DES COMPTES

M. Buntschu reprend la parole et remercie M. Ott pour la présentation des comptes ainsi que M. André pour le rapport de l'organe de contrôle.

Le rapport de gestion, le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 2022 de même que le rapport de vérification de l'organe de contrôle sont approuvés par l'Assemblée générale en tenant compte d'une abstention.

La décharge est donnée au Comité de Direction en tenant compte d'une abstention.

7. DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Il est proposé de poursuivre la collaboration avec OFICO Société fiduciaire SA. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.

8. COTISATIONS 2023

Le Comité propose le statut quo au niveau des cotisations. Aucun changement n'est proposé et les tarifs restent les mêmes qu'en 2022.

9. PRESENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTION

M. Buntschu informe que M. Pascal Brugger a fini ses fonctions de Directeur ad intérim au 30 avril 2023. Celui-ci est remplacé par **M. Alexandre Belogi, entré en fonction à la Direction le 1^{er} mai 2023.**

10. NOMINATION DU PRESIDENT

M. Buntschu informe qu'après 14 ans passées au sein de l'Association, il démissionne de ses fonctions de Président et remercie tout le monde de la confiance témoignée durant toutes ces années.

La proposition du Comité Directeur est de nommer M. Philippe Pasche à la présidence et la parole est donnée à M. Pasche pour une présentation.

Il explique son parcours professionnel et informe qu'il aura pour missions principales de sécuriser et valoriser les ressources de l'ATALC, d'expliquer les processus et les mesures non seulement au sein mais également à l'externe de l'Association touristique et mieux comprendre les besoins des principaux partenaires et redéfinir les objectifs.

La parole n'étant pas demandée pour plus d'information, **l'AG valide à l'unanimité la nomination de M. Philippe Pasche à la présidence de l'Association.**

11. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Buntschu informe que nous avons reçu une proposition individuelle, par courriel en date du 13 juin 2022 de la part de M. Bernard Droz, réitérant sa demande de l'année dernière car il avait été dit qu'un effort se faisait pour limiter l'usage du papier. Le PV de la dernière AG mentionne une vision de développement durable en ce qui concerne l'utilisation du papier. Ceci devrait s'appliquer également à la correspondance car si une partie des membres préfère recevoir du papier c'est certainement une minorité.

M. Buntschu informe que nous avons fait des progrès à ce niveau en imprimant par ex. le rapport de gestion sur du papier plus écologique et nous avons revu le nombre d'exemplaires à la baisse. Nous avons également regroupé certaines brochures pour en faire plus qu'un dépliant, changer le format de certains magazines pour avoir moins de pages, etc... Nous faisons un effort à ce niveau et ferons un effort afin de trouver une solution pour la convocation de l'AG l'année prochaine.

M. Max Knecht prend la parole pour relever qu'en tant que jeune retraité, il a commencé à voyager et a remarqué que dans plusieurs pays l'eau n'est pas potable, ce qui n'est pas le cas chez nous. Il demande de faire un peu de publicité pour notre eau.

M. Buntschu reprend la parole pour remercier Jessica Nicolier, responsable de l'office des Mosses qui nous quittera à fin mai pour partir s'installer à l'étranger. Mme Susanne Giobellina fraîchement retraitée ainsi que M. Pascal Brugger qui a fini ses fonctions à l'ATALC.

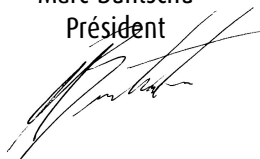
M. Ott remercie à son tour, le Président sortant M. Buntschu pour son engagement durant toutes ces années, la gestion de la création de l'ATALC ainsi que le travail de transition effectué lors des changements des différentes directions.

M. Buntschu remercie la commune d'Aigle pour l'accueil dans la salle de l'Aiglon.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h00 et se poursuit par un apéritif préparé par le traiteur Hedinger, remercié à son tour pour le service.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE-LEYSIN-COL DES MOSSES

Marc Buntschu
Président



Zorica Vukojevic
Secrétaire au procès-verbal

